## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

## DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE n°2020-037

L'an deux mille vingt, le 12 février à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 6 février 2020

Nombre de délégués :

□ en exercice : 31

□ présents : 26

□ votants: 27

PRESENTS: M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Monique PLAZZI, M. André DUBOIS, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

OBJET:

Budget annexe du SPANC

Compte administratif

Année 2019

<u>ABSENTS Excusés</u>: Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Pierre MILLET LACOMBE, Mme Maryline VERGNE, et Mme Sylvie COLETTE.

Pierre MILLET LACOMBE donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY

SECRETAIRE: Michel ANDRIEUX

Monsieur le Président ayant quitté la salle, Monsieur Pierre VERGNOLLE, 1<sup>er</sup> vice-président, prend la présidence de l'assemblée.

Rapporteur: P. DARY

Le compte administratif de l'exercice 2019 du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes présenté à l'assemblée se résume, dans ses grandes masses de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 475,60		6 594,73		8 070,33
Opérations de l'exercice	11 500,00	10 040,00		4 000,00	11 500,00	14 040,00
TOTAUX	11 500,00	11 515,60		10 594,73	11 500,00	22 110,33
Résultat de clôture		15,60		10 594,73		10 610,33
Restes à réaliser		***************************************				Andrews
Totaux cumulés		15,60		10 594,73		10 610,33
Résultats Définitifs		15,60		10 594,73		10 610,33

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, réuni sous la présidence de Pierre VERGNOLLE, délibérant sur le compte administratif annexe du SPANC de l'exercice 2019 dressé par Daniel BOISSERIE, Président, après en avoir délibéré à l'unanimité par 27 voix « pour » :

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20200212-DC2020710057-

Date de télétransmission : 17/02/2020 Date de réception préfecture : 17/02/2020

## Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif annexe du SPANC de l'exercice 2019, tel que résumé ci-dessus ;
- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au compte administratif annexe du SPANC;
- reconnait la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Au registre sont les signatures Pour extrait certifiée conforme,

Le Président

D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20200212-DC2020710057-

Date de télétransmission : 17/02/2020 Date de réception préfecture : 17/02/2020

## Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.